

Département  
du Nord

Canton de WORMHOUT

Nombre

de conseillers en exercice

de présents

de votants

15
13
15

Du 30 septembre 2021

N° 30/2021

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Commune de  
TERDEGHEM

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM

N° 30/2021  
Convention  
de  
participation  
financière  
relative à la  
sauvegarde  
du château  
Bréda sur la  
Commune  
de  
Terdeghem

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents : Virginie DELESTRE, François PATOU, Marie-Josèphe SANTRAIN, Dorothee MALESYS, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Florence GIBAULT, Jean-Paul GIRAUDET, Jean-François DIEMON, Ludovic SAMSOEN, Carole DELAETER, Frédéric EECKHOUT, Nicolas NUNS.**

**Pouvoirs : Florence VERNIEST donne pouvoir à Virginie DELESTRE  
Laurent CAILLIAU donne pouvoir à Virginie DELESTRE**

**Secrétaire de séance : Marie-Josèphe SANTRAIN**

\*\*\*

DELIBERATION N° 30/2021

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE RELATIVE À LA SAUVEGARDE DU CHÂTEAU BRÉDA SUR LA COMMUNE DE TERDEGHEM**

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence du Conseil Municipal dans le règlement des affaires de la commune,

Lecture est faite de la convention de participation financière du château BRÉDA entre l'association Terdeghem Patrimoine, la Commune de Terdeghem et la Commune de Steenvoorde pour sa sauvegarde.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 04/10/2021

Reçu en préfecture le 04/10/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215905878-20210930-30\_2021-DE

Autorise Madame DELESTRE à signer la convention de participation financière du château BRÉDA entre l'association Terdeghem Patrimoine, la Commune de Terdeghem et la Commune de Steenvoorde pour sa sauvegarde.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,



V. DELESTRE

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en Sous -  
Préfecture de  
DUNKERQUE le 4  
octobre 2021 et  
publication le 4  
octobre 2021.

Le Maire

V. DELESTRE

